



AUSSONNE-SEILH
Académie

Protocole de reprise Covid-19 Educateur

L'éducateur s'engage à respecter les consignes ci-après et le [Guide d'appui à la reprise d'activité dans les clubs de football](#) rédigé par la FFF. L'Académie Aussonne Seilh ne pourra être tenue pour responsable en cas de non-respect de ces consignes.

- **Port du masque obligatoire pour tous les éducateurs.**
- **Port du masque obligatoire pour les enfants nés avant 2009 inclus (à partir de U12)** lors des déplacements dans les complexes sportifs (Aussonne ou Seilh), Il pourra être enlevé pour effectuer les entraînements et devra être remis hors terrain. Une pochette en plastique individuelle devra être apportée pour y mettre le masque.
- Une feuille de présence des joueurs tenue à chaque séance, qui doit être envoyée au club par mail chaque fin de semaine.
- Lors des matchs amicaux, une feuille de présence devra être faite avec nom, prénom et téléphone de toute personne présente (spectateurs compris) et devra être envoyée au club.
- Désinfection systématique du matériel pédagogique avant et après toute utilisation à l'aide du pulvérisateur mis à disposition par l'académie (eau avec javel à 0.5%).
- Préparation du matériel par l'éducateur avant la séance et limitation de son utilisation au strict nécessaire (si possible, ne pas utiliser les chasubles sinon lavage obligatoire à la charge de l'éducateur après chaque séance).
- L'entraînement doit commencer et finir à l'heure pour ne pas croiser les autres équipes du club.
- Le joueur doit arriver directement en tenue d'entraînement avec sa gourde personnelle remplie et ne peut ni se changer dans les vestiaires ni se doucher. L'accès aux vestiaires et aux sanitaires est temporairement interdit jusqu'à nouvel ordre.
- Le joueur doit se laver les mains avant et après chaque séance d'entraînement, et saluer ses coéquipiers dans le respect des gestes barrières.
- En cas de présence de spectateurs lors des entraînements ou des matchs amicaux, port du masque obligatoire. Si la tribune doit être utilisée, les règles de distanciation sociale doivent être respectées.

Important :

- Les mairies et l'Académie se réservent le droit de venir lors des créneaux horaires pour s'assurer du respect du protocole.
- En cas d'évolution du protocole, les entraîneurs seront avertis rapidement.